



**Direction Vie de la Cité**

## **Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION**

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

**Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33**

**Nombre de présent-e-s : 28**

**Nombre de votant-e-s : 33**

### **Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjointes,  
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOÏPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représentés :**

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

## **35 - CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL – POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE - ACTIONS 2026**

Pour l'année 2026, plusieurs actions ont été développées sur notre territoire, répondant aux objectifs des politiques éducatives :

- Une meilleure prise en compte de l'ensemble des temps libres des enfants et des jeunes,
- Le développement de loisirs de qualité pendant le temps extrascolaire et périscolaire,
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société, lutter contre l'échec scolaire et illettrisme,
- Favoriser l'insertion des jeunes issus de familles défavorisées, en leur proposant une meilleure intégration sociale,
- Mobiliser tous les partenaires locaux pour une mise en cohérence des moyens et de leurs compétences.

Pour l'année 2026, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales, via les bonus territoire mobilisables dans le cadre du CTG (en complément des prestations de service), est estimée à hauteur de :

- LEO LAGRANGE : 10 512.11 € pour l'extrascolaire, 6 282.64 € pour le périscolaire et 1 100.10 € pour l'accueil « ados »,
- CENTRE SOCIAL LA-HAUT : 8 092.32 € pour l'extrascolaire et 4 978.8 € pour le périscolaire,
- MAIRIE D'OLORON STE-MARIE : 6 199 € pour le poste coopérateur CTG Jeunesse.

Pour l'année 2026 et dans le cadre de la convention de financement des ALSH associatifs sur la commune d'Oloron Sainte-Marie, la participation de la CCHB est prévue à hauteur de 133 000 €.

Règlement par la Commune des actions pour l'année 2026 :

Il est soumis par délibération au Conseil municipal la liste ci-après pour règlement des actions réalisées dans le présent cadre.

Les versements seront effectués en 1 fois sous forme de subvention.

OPERATEUR	MONTANT
Centre Social 4-6 ans	10 500 €
Centre Social Pré-Ados	7 067 €
Radio Oloron	5 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 667 €</b>

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Madame la Maire à percevoir de la CAF 64 le financement prévu pour le poste de coopérateur CTG sur la thématique jeunesse, inscrit au budget primitif 2026 sur la ligne 474806.

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Haut-Béarn relative au financement des ALSH associatifs dans le cadre du Contrat Territorial Global (CTG) avec la CAF, et à encaisser les recettes correspondantes sur la ligne 747510 prévue au budget primitif 2026.

- **AUTORISE** Madame la Maire à verser les subventions prévues en crédit au BP 2026 sur la ligne 6574001.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.  
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 05/05/2026

  


La Maire,

Marie-Lyse BISTUÉ

  
